



# BULLETIN CONFÉDÉRAL des Territoires d'Outre-Mer

213, RUE LAFAYETTE — PARIS-10°

## SOMMAIRE

La solidarité ouvrière internationale est indestructible	1	en A.O.F. ....	4
Au Maroc .....	1	Le Code du Travail dans les territoires d'Outre-Mer ..	5
La fixation du salaire minimum garanti pour les départements d'Outre-Mer .....	2	Ambroise Croizat est mort .....	5
Le rôle assigné à l'Internationale colonialiste: Isoler les travailleurs d'Afrique .....	3	La représentation des travailleurs d'Outre-Mer au Congrès .....	6
Les racistes américains assassinent les sept Noirs de Martinsville .....	3	Je viens d'être élu secrétaire d'un syndicat .....	6
Deux aspects de la préparation à la guerre: Au Maroc,		Nouvelles d'Outre-Mer .....	7
		Maroc .....	8
		Nouvelles du Monde .....	8

# La Solidarité ouvrière internationale est indestructible

**L**E gouvernement réactionnaire de la France vient de « décréter » la « dissolution » de la Fédération Syndicale Mondiale et le Haut-Commissaire Béchard, plus rapide que lorsqu'il s'agit des salaires, a publié son décret d'application en A.O.F. Ces gouvernants très provisoires, apeurés par la colère qui monte de partout, ne voient pas d'autres moyens pour se tranquilliser eux-mêmes que de décréter la F.S.M. dissoute, sur l'ordre, sans doute, du général Eisenhower tout juste arrivé à Paris.

Que cela calme leur frousse, c'est possible, mais la réalité demeure et demeurera. Les sentiments des travailleurs du monde ne sont pas régis par décret. Ce qui inquiète les fauteurs de guerre, en la F.S.M., c'est qu'elle incarne la communauté d'intérêts des travailleurs de tous les Pays.

## AU MAROC

En dernière heure, nous apprenons du Maroc que la répression s'accroît encore après le coup de force de Juin.

De nombreux militants du Mouvement National sont arrêtés, d'autres, déjà en prison, lourdement condamnés.

La C.G.T. salue ces combattants et assure le peuple marocain de la solidarité des travailleurs français.

Quel pouvoir a ce décret? Hormis celui d'empêcher la F.S.M. de siéger à Paris, il n'en a aucun. Il n'est au pouvoir de personne de dissoudre une organisation de 78 millions d'hommes et de femmes répartis sur tous les points de la terre, 78 millions de travailleurs qui savent qu'ils ont besoin les uns des autres pour sortir de la misère et en finir avec l'oppression. Ils n'empêcheront pas, par décret, que l'ouvrier français se sente plus près du travailleur chinois, du docker de Hambourg, du manoeuvre de Côte d'Ivoire, du travailleur agricole d'Algérie, que d'un Pleven, d'un Bechard, d'un Rotschild, ou de je ne sais quel administrateur de société française.

Qu'ont-ils dissout, ces apeurés? Rien du tout! La F.S.M. ce n'est pas un bureau et des administrateurs, la F.S.M. ce sont les travailleurs eux-mêmes.

Quand les travailleurs de Haute-Volta font une journée de grève pour le Code du Travail, quand les travailleurs français de l'Éclairage luttent pour défendre leurs œuvres sociales, quand les travailleurs de France se dressent contre la répression colonialiste et quand les travailleurs d'Afrique affirment leur solidarité avec leurs camarades de France, quand dans le monde entier les peuples luttent, ils constituent la F.S.M. avec ou sans siège à Paris, avec ou sans bureau en Afrique.

En réalité, ils veulent à la fois, ces petits hommes, calmer leur frousse et effrayer! Ils ne peuvent plus faire autre chose que de brandir la répression. Ils n'effrayeront que les gens aux nerfs sensibles et ceux qui ne voient pas la réalité. Ils entraîneront peut-être quelques corrompus qui cherchaient plus à se servir des travailleurs qu'à les servir, mais la lutte continuera

tant qu'existeront le colonialisme, l'impérialisme et l'exploitation de l'homme par l'homme. Avis donc à ces Messieurs détenteurs provisoires d'honneurs et de prébendes, avis à ces messieurs de l'Internationale colonialiste qui prétendent prendre la place chaude de la F. S. M. Avis aussi, à nous, les travailleurs, qui ne devons pas nous laisser démonter et effrayer pour si peu. Nous avons conscience de la puissance mondiale que nous représentons, de la Corée à l'Afrique du Sud et de San Francisco à Moscou.

Les chiens aboient, la caravane passe... il reste, par notre union et notre action, à tenir les chiens à l'écart et à les empêcher de nuire.

En France, en 1939, à l'heure de la trahison nationale, le gouvernement a dissout les organisations ouvrières. L'Union des Syndicats ouvriers de la Région Parisienne fut dissoute. A sa place, à son siège, fut installée par la police une équipe qui se préparait à s'aplatir devant Pétain et Hitler. La classe ouvrière ne leur a pas accordé la moindre confiance. Leur décret n'a pas dissout le moins du monde l'Union des Syndicats, mais ce sont les hommes du gouvernement et leurs maîtres Pétain et Hitler qui furent dissous effectivement par la victoire du peuple sur l'oppression.

Et nous ne sommes plus en 1939, mais en 1951, avec un mouvement autrement puissant à travers le monde. La vérité avance et les peuples avec elle. Même le chant sacré des travailleurs du monde, l'Internationale, est dépassé quand il proclame « le monde va changer de base ». Le monde change de base : 1/3 de la population du globe est libéré de l'oppression et partout de puissants mouvements existent : en Afrique du Nord, en Afrique Noire sortie de sa torpeur, en Asie, dans le Pacifique, en Amérique, sans parler de l'Europe où la puissance du mouvement ouvrier a décuplé. Aujourd'hui plus que jamais, nous défendrons notre union et nous lutterons contre l'impérialisme, contre le colonialisme, pour la Paix, pour sortir de la misère. Nous le ferons en nous appuyant les uns sur les autres.

En France, loin de nous laisser effrayer par le bruit que font les gens qui ont peur de nous, nous venons de célébrer la journée de lutte contre le colonialisme, organisée par la Fédération Mondiale de la Jeunesse Démocratique « dissoute », mais bien vivante, elle aussi. Dans les entreprises, les travailleurs ont été informés de la misère qui est imposée aux peuples colonisés par notre propre bourgeoisie. Les travailleurs collectent pour les délégués d'Afrique Noire et de Madagascar à notre Congrès. Ils ont manifesté leur solidarité aux travailleurs nord-africains qui travaillent chez eux.

Non, jamais ils ne nous feront perdre de vue nos intérêts d'ouvriers et nos devoirs de solidarité. Nos nerfs sont trop solides pour que nous nous laissions effrayer par le bruit que font nos ennemis. Nous savons que nous sommes dans la bonne voie et que les peuples sont les plus forts.

A. TOLLET.

## La fixation du salaire minimum garanti pour les départements d'Outre-Mer

Une délégation syndicale de la C.G.T., comprenant les Fédérations de l'Agriculture, de l'Alimentation, des Métallos, des Ports et Docks, de l'Éclairage, des Fonctionnaires a été reçue le 21 février 1951 au ministère du Travail.

Elle venait protester contre les lenteurs mises par le gouvernement à fixer le salaire minimum garanti dans les quatre nouveaux départements (MARTINIQUE, GUADELOUPE, REUNION, GUYANE) ainsi que contre la non-application de la Sécurité Sociale.

La délégation s'est élevée d'abord contre la volonté systématique du ministre du Travail de ne pas recevoir les délégués syndicaux malgré l'urgence et la gravité de la question. Elle a demandé au fonctionnaire qui l'a reçue de faire connaître au ministre la colère des travailleurs de ces Pays que l'on maintient dans une atroce misère.

En effet, alors que les produits de base y coûtent de une fois et demie à deux fois plus cher qu'en France, la grande majorité des travailleurs des Antilles et de la Guyane ne gagnent que 52 fr. 35 de l'heure, soit 418 francs par jour, alors qu'ils ne travaillent que six ou sept mois de l'année, et ceux de la Réunion ne gagnent que 280 frs par jour.

Les travailleurs de la Martinique sont en grève depuis un mois pour réclamer des salaires décentes. Ils demandent 115 frs de l'heure, soit 20.000 frs par mois.

Ceux de la Guadeloupe sont décidés, eux aussi, à entrer dans l'action.

Or, le représentant du ministre a annoncé à la délégation qu'un décret signé le matin même fixe le salaire minimum garanti à 65 frs de l'heure. Ceci est un véritable défi, car les travailleurs antillais ont toujours réclamé la suppression de l'abattement de 12 % par rapport à la Région parisienne qu'on leur a appliqué jusqu'en août 1950.

Le taux de 65 francs de l'heure porte cet abattement à 17 %, alors que le coût de la vie justifie une majoration de 25 à 50 %.

Le cas est encore plus grave pour l'Île de la Réunion, où le salaire horaire fixé à 28 francs C.F.A. porte l'abattement à 28 %, cependant que la situation y est la même.

Le représentant du gouvernement a reconnu que les ministres sont parfaitement informés de la misère qui décime ces populations : c'est donc en toute connaissance de cause qu'ils ont pris leur décret de famine. Ils ont agi ainsi sur l'ordre des grands sucriers et rhumiers qui, chaque année, augmentent leurs bénéfices : « les Sucreries coloniales », par exemple, ont réalisé en 1949 89 millions de bénéfices, contre 61 millions en 1948. Eux, ils ont l'échelle mobile des profits.

La délégation s'est fait l'écho de l'indignation des travailleurs français et a affirmé l'étroite solidarité de ceux-ci à l'égard de leurs frères des nouveaux départements qui luttent contre la famine et pour leurs droits.

(Nous publierons dans le prochain numéro du bulletin des informations détaillées sur les grèves de la Martinique.)

## Tout le monde n'a pas dansé à Abidjan

En réponse aux témoignages de sympathie reçus du mouvement syndical français, l'Union des Syndicats de la Côte d'Ivoire a adressé à notre camarade André Tillet le télégramme ci-dessous :

« Travailleurs Cotivoire te prient transmettre remerciements émus à Fédérations Métaux, Bâtiment et U.G.F.F. pour témoignage sympathie occasion anniversaire 6 février, stop. Malgré manifestations colonialistes, ce jour pour effacer crime, travailleurs Cotivoire n'oublie pas camarades tombés depuis cette date dans différents endroits, stop. Territoire sur chemin conquête libertés démocratiques, stop. Souvenir ces victimes et solidarité travailleurs français aideront conduire Afrique à destinées meilleures.

Kouassi KOUADIO.

# Le rôle assigné à l'Internationale colonialiste :

## Isoler les travailleurs d'Afrique

L'union de tous les travailleurs d'Afrique dans la lutte contre l'odieuse régime colonial gêne de plus en plus les fauteurs de guerre. Ce qui les effraie surtout, c'est la liaison étroite qui existe entre les travailleurs nord-africains, africains et malgaches, d'une part, les travailleurs français et les travailleurs du monde entier, de l'autre.

Les impérialistes savent bien, en effet, que c'est cette liaison qui a aidé les salariés des pays africains à forger leurs mouvements syndicaux.

Quelle était, par exemple, la situation des masses travailleuses en Afrique noire, avant 1945 ? Elles vivaient alors sous le régime de l'indigénat, du travail forcé généralisé, de la chicotte érigée en système. C'est le soutien fraternel de la classe ouvrière française et l'aide directe apportée par la C.G.T. qui ont permis aux travailleurs d'Afrique noire d'apporter au moins quelques améliorations à cette situation, de s'organiser et de créer leurs organismes de défense contre le patronat et contre l'administration coloniale : les syndicats.

N'est-ce point cette même action fraternelle qui aida, surtout à partir de 1936, les travailleurs musulmans des pays d'Afrique du Nord à organiser leur lutte contre l'indigénat et à arracher ainsi (notamment en Algérie) certaines améliorations non négligeables à leur sort ?

C'est pourquoi ces messieurs se sont fixés comme tâche de détruire cette union qui fait la force des travailleurs. Leur premier objectif est l'isolement des travailleurs d'Afrique. Ils veulent les couper du gros de l'armée mondiale des travailleurs afin de les écraser. Après quoi, ils pensent pouvoir rétablir sans crainte les plus abjectes méthodes d'exploitation coloniale.

Nous connaissons donc leurs projets, et cela nous permet d'apprécier chacune de leurs mesures, chacune de leurs manœuvres.

C'est pour isoler les mouvements ouvriers d'Afrique que le Gouvernement aggrave encore en A.-O.F., par exemple, la mesure qu'il a prise en France contre la Fédération Syndicale Mondiale. L'arrêté Béchard, stipule, en effet, qu'« est interdite... la participation à l'activité... » de la F.S.M. et des organisations internationales des femmes et des jeunes.

C'est pour isoler ces mouvements que l'Administration avait déjà fait interdire la tenue à Douala de la conférence pan-africaine de la F. S. M.

C'est pour isoler les travailleurs du Continent africain que la C.I.S.L. s'est mise en branle dans le même moment. N'est-ce pas très clair ? Ces messieurs prennent les gens pour des imbéciles. Ils vont jusqu'à tenir à Douala (sous la haute protection de l'Administration !), le 7 mars, c'est-à-dire, à peu de chose près, à la date qui était fixée par la F.S.M., une soi-disant Conférence africaine.

Il s'agit d'une manœuvre grossière qui nous permet bien de juger les colonialistes tels qu'ils sont. Ils n'ont pas changé. Imbus de leurs odieuses théories raciales, eux, les « êtres supérieurs » (!), sont persuadés qu'il n'en faudra pas plus pour tromper les travailleurs africains. Ils disent à ceux-ci : « Vous voulez nous combattre, d'accord ! Nous l'acceptons, mais ici (avec la C.I.S.L., car ce sont des gens avec qui on peut s'entendre), et surtout par là (avec la F.S.M., car ces gens ne nous plaisent pas). »

A Dakar, les pantins de la C.I.S.L. font annoncer dans toute la ville, par voiture-radio, qu'ils vont... faire baisser le prix du sucre et du riz !!!

Pauvres hommes !... La marche prodigieuse des événe-

ments les écrase, les rend stupides. Ils sont victimes de leurs propres conceptions racistes et sont incapables d'apprécier le degré élevé de la prise de conscience des travailleurs d'Afrique.

Pour ceux-ci, un chat est un chat, et les colonialistes sont les colonialistes. Or les colonialistes briment la F.S.M. et font appel à la C.I.S.L. !... La C.I.S.L. est donc bien à leur service ; c'est leur centrale, c'est la Centrale Colonialiste !

\*\*

Les mesures d'un Béchard, pas plus que les allées et venues des agents de la Centrale colonialiste, ne peuvent détourner les travailleurs de la lutte contre le régime colonial. Ces messieurs se dépensent en vain. Ils n'arriveront pas à isoler les mouvements ouvriers d'Afrique du Nord et d'Afrique Noire.

Ils doivent, d'ailleurs, commencer à déchanter, car leurs promenades à grand tapage n'ont éveillé aucun écho dans les pays « visités ». Ils craignent même de ne pouvoir tenir la Conférence de Doula, faute de « délégués » africains.

Leur échec s'avère donc comme certain. Les liens qui unissent les travailleurs du monde entier se raffermiront sans cesse. Cette Union indestructible leur permettra de remporter des victoires décisives contre les oppresseurs impérialistes et leurs valets.

## Les racistes américains assassinent les sept Noirs de Martinsville

On sait que les racistes américains ont fait exécuter, les 2 et 5 février, à la chaise électrique, sept noirs des Etats-Unis accusés d'avoir violé une femme blanche; pourtant celle-ci n'avait pas reconnu ses soi-disant agresseurs lorsqu'elle fût confrontée avec eux : peu importait aux racistes américains. A l'issue d'un procès qui se déroula dans une inimaginable atmosphère de haine raciale, les sept innocents furent condamnés à mort et toutes les interventions pour les sauver devaient échouer.

Ce crime raciste a soulevé la conscience universelle; même un journal bourgeois comme *l'Observateur* remarquait que parmi les cinquante blancs condamnés pour viol dans le même Etat américain, ces dernières années, — et ceux-là, sans doute, étaient coupables — aucun ne fut exécuté.

Ce n'est pas là un fait isolé; à Trenton, six autres noirs, aussi innocents que ceux de Martinsville, sont menacés de mort, et Willie Mac Gee, accusé de viol par une femme notoirement folle, attend la chaise électrique.

Ces sept noirs de Martinsville ont été mis à mort parce qu'ils avaient la peau noire; n'est-ce pas pour ce même motif que les nazis laissaient mourir sans soins les tirailleurs d'Outre-Mer blessés ?

# DEUX ASPECTS DE LA PRÉPARATION A LA GUERRE

## Au Maroc

Toute la presse française a annoncé officiellement l'établissement de sept bases militaires américaines au Maroc. Elle a fait, en même temps, connaître l'arrivée prochaine sur ces bases de 17.000 hommes des services terrestres de l'aviation américaine qui viendront s'ajouter aux 3.000 « techniciens » stationnés à Port Lyautey depuis la fin de la guerre.

Toutes les pistes des bases américaines seront de longues dimensions et à l'usage des avions de bombardement atomique. Un journal français du Maroc précise que six nouvelles pistes vont être créées à Port Lyautey et que, pour juin prochain, les B. 36 doivent pouvoir atterrir à Nouasseur, nouvel aérodrome en construction près de Casablanca. Il ajoute que la Résidence décidera des expropriations pour raison urgente de « défense nationale ». Ainsi, disposant d'un territoire qui ne lui appartient pas, le gouvernement français le cède à une tierce puissance pour la création de bases militaires.

En même temps que s'effectuent ces installations, le Résident général Juin — adjoint d'Eisenhower à l'état-major des forces atlantiques — accentue sa politique d'oppression avec un cynisme sans précédent et multiplie les provocations.

Après avoir expulsé les représentants de l'Istiqlal élus au « Conseil du gouvernement », après les avoir destitués, Juin tente de susciter une opposition au Sultan en se servant de certains féodaux corrompus comme El Glaoui, pacha de Marrakech, et fait procéder à un véritable investissement de Fez et de Rabat. Il met le Sultan en demeure de désavouer le mouvement national marocain ou d'abdiquer. On a parlé ouvertement d'une destitution éventuelle.

Au début de janvier, pour briser la grève des ouvriers de l'usine de textile Icoma, à Fedala, tout l'appareil policier fut mis en action : 186 travailleurs furent licenciés, 4 furent emprisonnés, l'un d'eux a été condamné à trois mois de prison.

Le tribunal correctionnel de Casablanca, après un délibéré de huit jours, vient de condamner le secrétaire général du parti communiste marocain, Ali Yata, à 2 ans de prison alors que le Ministère public ne demandait qu'un an. Ce jugement colonialiste rappelle celui qui a frappé Bouhamida, secrétaire du syndicat des mineurs de Djerada, condamné aux travaux forcés à perpétuité, alors que pour lui aussi le ministère public réclamait une peine moins élevée.

Le directeur d'une école privée de Boucheron, membre du Parti de l'Istiqlal, s'est vu condamner à deux ans de prison et 300.000 francs d'amende pour avoir « tenu des propos antifrancs » (on lui reprochait d'avoir incité ses compatriotes à refuser de participer à la guerre colonialiste au Viet-Nam). Un communiste de Fez est condamné à un an de prison et 200.000 francs d'amende pour distribution de tracts; deux autres de Debdou sont également condamnés à un an de prison. Le 7 février, la police de Mazagan a arrêté dix membres de l'Istiqlal.

Des centaines et des centaines de patriotes ont été arrêtés, inculpés ou condamnés, ces temps derniers, par les tribunaux colonialistes ou par les tribunaux de certains Pachas ou caïds aux ordres de la Résidence. On a parlé de 30.000 arrestations depuis octobre.

Tous ces faits sont liés. Création de bases militaires, provocations et pressions sur le Sultan, renforcement de la

## En A. O. F.

On dit au Ministère de la France d'Outre-Mer que, lors de son voyage à Washington, Pleven aurait cédé aux Américains trois aérodromes : l'un d'eux serait probablement Dakar, un autre Abidjan, le troisième serait, paraît-il, en Casamance.

Si cette nouvelle se confirme, sans doute des milliers d'Américains vont-ils bientôt débarquer, comme c'est déjà le cas au Maroc, pour faire les travaux nécessaires à la création de ces bases, ou à la transformation de celles existantes en bases de guerre.

De ces Américains qui, chez eux, lynchent les gens de couleur, et viennent d'exécuter les sept noirs innocents de Martinsville !

Ce que Pleven vient de céder ne lui appartient pas, le sol d'Afrique est aux Africains; or, non seulement on ne les consulte pas, mais même on ne les informe pas de ces tractations.

Il y a pire : si par malheur les peuples n'arrivaient pas à arrêter le bras des fauteurs de guerre, et si un conflit éclatait, des bombardiers s'envoleraient de ces bases africaines pour aller semer la mort; et très vraisemblablement il y aurait une riposte; les villes africaines seront frappées, les populations innocentes massacrées; on sait ce que les Américains ont apporté à la malheureuse Corée, sous prétexte de la « libérer » : le gouvernement populaire vient de signaler à l'O.N.U. des cas où des Coréens ont été crucifiés, des femmes violées par les soldats américains, et des nouveaux-nés écrasés à coup de talon.

L'Afrique ne veut pas être une nouvelle Corée.

répression, tout cela fait partie de la préparation à la guerre des impérialistes.

Pour que ces derniers puissent disposer à leur guise des bases marocaines, des minerais stratégiques du sous-sol et aussi des soldats marocains, il faut faire taire toutes les aspirations du peuple et réduire à l'impuissance le mouvement national marocain. C'est ce à quoi visent les agissements de Juin. Le gouvernement français et son Résident s'efforcent de créer le « climat politiquement sûr » réclamé par leurs maîtres américains.

Tous ces préparatifs de guerre et le renforcement de l'oppression qui en découle sont soutenus activement par l'Internationale colonialiste des Irwing Brown et Cie, comme le montre sa Conférence de Marseille. Ses manœuvres pour diviser et isoler les mouvements syndicaux en Afrique du Nord comme en Afrique Noire n'ont d'autre but que de consolider la domination impérialiste.

Les travailleurs ne sont pas dupes des impérialistes ni de leurs agents. Ils ne laissent pas briser leur mouvement syndical et ne laisseront certainement pas davantage porter atteinte au mouvement national de leur pays dont les fauteurs de guerre voudraient faire une base d'agression.

# Le Code du Travail dans les territoires d'Outre-Mer

La discussion du Code du Travail se poursuit à l'Assemblée Nationale, toujours au même rythme d'une séance de 2 heures et demie par semaine ! La proposition du député communiste Benoist d'y consacrer plus de temps n'a pas encore été suivie d'effet.

Si bien qu'après 3 mois et demi de débats (la discussion a commencé le 18 novembre), il n'a encore été voté que 96 articles alors que le texte en comporte 231 : guère plus du tiers de l'ensemble !

C'est un sabotage délibéré dont les députés R.P.F. sont les auteurs directs, mais que la majorité gouvernementale laisse se poursuivre; elle ne peut pas avoir l'air de s'opposer au Code, mais, en fait, elle manœuvre dans l'espoir d'en retarder indéfiniment le vote.

Par contre, sous la pression des travailleurs d'Outre-Mer, certaines victoires ont été remportées : confirmation de l'interdiction pure et simple du travail forcé, interdiction de tout licenciement motivé par les opinions du travailleur, etc.

D'autre part, en ce qui concerne la communication des comptes des syndicats au Procureur de la République, qui avait été décidée, il semble qu'on puisse espérer la voir supprimée.

De même, dans la question des conflits du travail, la Commission a présenté un nouveau texte, certes encore inacceptable, mais qui représente un progrès, et montre l'efficacité de l'action des travailleurs d'Outre-Mer. Mais cela ne suffit pas à ces derniers, ils veulent bien d'un arbitrage, mais seulement facultatif, et exigent qu'aucune limitation ne soit apportée au droit de grève reconnu par la Constitution.

Tout cela montre à la fois la possibilité de faire reculer les colonialistes par l'action unie des travailleurs d'Outre-Mer, et la nécessité d'accentuer cette action pour le vote rapide d'un Code progressiste.

C'est ce qu'ont bien compris les camarades de Bobo-Dioulasso, qui, non seulement ont appelé toutes les Unions d'Afrique Noire à faire grève ensemble pour le Code, mais ont affectivement réalisé chez eux cette grève

à 99 %, et ont recueilli des milliers de signatures sur des pétitions, à l'issue d'un meeting groupant 10.000 personnes.

De même, les travailleurs de Dakar viennent de déclencher de nombreux mouvements en joignant aux revendications particulières à chaque entreprise celles concernant le Code.

Et c'est cela qui est juste : de plus en plus les travailleurs d'Outre-Mer s'aperçoivent que c'est seulement par la lutte qu'ils peuvent améliorer leur sort; même si un Code parfait était voté, croit-on que cela suffirait pour qu'il soit appliqué ?

Nous savons bien que dans de nombreux cas l'Administration et les colonialistes n'hésitent pas à violer la loi et le font impunément; par contre les travailleurs peuvent déjà imposer, par leur action unie, l'application de certaines dispositions contenues dans le projet du Code, bien que celui-ci n'ait pas encore force de loi. A Bobo, par exemple, ils n'ont pas attendu que le Code tel que nous le souhaitons soit voté pour faire grève sans s'occuper des règles d'arbitrage, et ils ont su imposer la réintégration de travailleurs qu'on voulait licencier pour avoir fait grève pour le Code, c'est-à-dire pour délit d'opinion.

Par exemple, là où les circonstances le permettraient, pourquoi les travailleurs n'engageraient-ils pas une action pour imposer l'abolition de toute restriction au droit syndical, l'application de la semaine de 40 heures, du principe « A travail égal salaire égal », etc. ? Et même, sans se limiter strictement au contenu du Code, pour obtenir une juste réparation des accidents du travail, au lieu des pensions dérisoires qu'on alloue actuellement aux mutilés ?

C'est ainsi que dans l'unité et par l'action, ils arracheront enfin une amélioration de leurs conditions de travail.

## Ambroise CROIZAT est mort

Notre camarade, notre ami, est décédé à l'âge de 51 ans. Militant ouvrier depuis près de 30 ans, il a connu les époques difficiles du mouvement ouvrier français. Secrétaire de la Fédération des Métallurgistes, il contribua grandement à la victoire prolétarienne de 1936.

Député communiste, les fossoyeurs de la France et de la Liberté le déportèrent en Afrique. Libéré longtemps après qu'aient été chassées les troupes allemandes, il mit toutes ses forces, qui étaient grandes, au service du mouvement syndical algérien et tunisien.

De retour en France, il devait être ministre du Travail. A ce poste, il resta fidèle à ses origines, fidèle à sa classe. Il resta un militant ouvrier au sein du gouvernement, dont il devait être chassé, en même temps que ses camarades de Parti, par Ramadier, sur ordre des impérialistes américains. A l'exclusion de Croizat du gouvernement, a correspondu l'ère de la répression anti-ouvrière, de la misère et de la préparation à la guerre.

Le peuple de France, sa classe ouvrière, perd un grand et valeureux compagnon, les travailleurs coloniaux perdent un ami sincère et fidèle, un bon fils du peuple de France.

## Il y a union et union

En U.R.S.S. un Ouzbèk, Ousman Youssouпов, a été nommé, en 1950, ministre de la Production du Coton; l'Ouzbékistan est d'une de ces anciennes colonies des tsars qui ont été libérées de l'exploitation colonialiste et admises sur pied d'égalité dans l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques; c'est l'une des principales régions productrices de coton.

Et le journal bourgeois *le Monde* qui rapporte la nomination de Youssouпов, ajoute que la production de coton est passée de 2.700.000 tonnes à 3.750.000 tonnes, ce qui semble indiquer que la gestion du ministre Ouzbèk n'est pas si mauvaise !

Nos grands bâtisseurs de « l'Union Française » ont-ils jamais pensé à nommer ministre de la production du coton un Africain de l'Oubangui et du Tchad, ces deux pays producteurs de coton ?

C'est qu'en Union Soviétique, l'égalité des races est une réalité, tandis que « l'Union Française » n'est que colonialisme et racisme, pour les plus grands profits, sur le dos des masses. En U.R.S.S. c'est pour le compte des masses qu'on travaille.

# LA REPRESENTATION

## des Travailleurs d'Outre-Mer au Congrès

Ce Congrès est appelé entre autres à examiner la lutte commune que mènent les travailleurs de France et ceux des pays opprimés par l'impérialisme français; l'amélioration de l'aide à apporter par le mouvement syndical français aux travailleurs coloniaux et à leur mouvement national sera également étudiée.

C'est pour permettre une bonne discussion que la C.G.T. a fourni non seulement un rapport général, mais encore un rapport spécial pour l'Algérie et un rapport pour l'Afrique Noire, Madagascar et le Pacifique, sous forme d'un numéro spécial du bulletin des territoires d'Outre-Mer.

Toutes les Unions de syndicats adhérentes à la C.G.T. vont être représentées, mais cette représentation ne saurait être considérée comme un simple acte administratif. C'est une très importante participation à la direction des affaires de la C.G.T.

Deux mille représentants des travailleurs seront présents à ce Congrès; mais il faut qu'ils soient vraiment les représentants mandatés des travailleurs.

### Le parrainage des délégués d'Afrique Noire et de Madagascar au 28<sup>e</sup> Congrès

Les collectes ouvertes dans toute la France se poursuivent très activement. Nous citerons aujourd'hui l'exemple du Gard qui parraine le Tchad.

Dans ce département, des Unions locales comme celle de Saint-Hyppolite ont dépassé la somme qu'elles s'étaient fixée. Les cheminots d'Alès ont versé 3.000 francs et poursuivent le collectage. A Nîmes, les cheminots ont ramassé 15.000 francs, les postiers 2.000 francs, les contributions 1.200 francs, le magasin Prisunic 1.900 francs.

Les mineurs d'Alès verseront à leur prochaine paie; de nombreux syndicats vont organiser des tombolas. Des listes de souscriptions circulent dans toutes les entreprises.

L'idée de parrainer des camarades d'Afrique et de montrer ainsi pratiquement l'union des travailleurs de France et d'Outre-Mer, soulève un grand enthousiasme.

En France, chaque syndicat expose le rapport de la C.G.T. à son assemblée générale, le soumet à l'appréciation des travailleurs, leur demande leurs suggestions et les fait se prononcer sur le nom de leur représentant: on donne à ce dernier le mandat de défendre la résolution votée à l'Assemblée générale. Et, c'est munis de toutes les résolutions des assemblées que viendront à Paris les délégués de la C.G.T.

Nous sommes persuadés que les syndicats d'Outre-Mer adopteront eux aussi cette méthode.

Trois jours avant le Congrès Confédéral se tiendra pour la troisième fois, la Conférence des Pays d'Outre-Mer, afin d'examiner plus en détail ce qui les intéresse particulièrement; elle fixera en outre la date de la prochaine conférence africaine de la C.G.T.

Vive le Congrès de la C.G.T.!

### Les Cheminots Autonomes d'A.O.F. seront au Congrès de la C.G.T.

La C.G.T. a invité la Fédération Autonome des syndicats de Cheminots africains à envoyer un délégué à son prochain Congrès, et cette dernière a accepté. Les cheminots français parraineront leurs camarades d'A.O.F. et collectent parmi leurs adhérents la somme nécessaire à la venue à Paris de ce délégué.

Mais les cheminots d'A.O.F. espèrent ne pas limiter à un seul délégué leur représentation au Congrès. Notre ami Sarr Ibrahim, secrétaire général des cheminots d'A.O.F., nous écrit: « J'ai demandé à nos syndicats de me faire connaître, vu l'importance de ce Congrès, si chaque syndicat ne pourrait pas, avant mai, collecter la somme nécessaire pour payer les frais de voyage et de séjour d'un représentant des cheminots par territoire ».

## "Je viens d'être élu secrétaire d'un Syndicat"

De nombreuses lettres nous parviennent en provenance de camarades nous apprenant la création d'un syndicat, dont ils ont été élus secrétaires. Ces camarades sont généralement un peu inquiets et se demandent comment ils vont faire pour être à la hauteur de la confiance que leurs camarades ont placée en eux. Ce souci les honore, car si l'on a raison d'être fier de la confiance de ses compagnons de misère, il n'en est pas moins vrai que l'on serait peu digne de cette confiance si l'on n'avait le souci de bien les servir; peu intelligent et bien prétentieux serait celui à qui cette charge ne pèserait pas sur les épaules.

Salut donc, nouveaux combattants de la bonne cause, salut pour ce que vous représentez et bravo car le choix des travailleurs est la meilleure des garanties de votre dévouement, de votre courage, de votre honnêteté et de votre clairvoyance.

Nous tâcherons de vous aider, chers camarades, frères de combat, tout le mouvement syndical français fidèle à ses traditions tâchera de vous aider à bien servir les travailleurs.

Vous avez accepté une rude tâche, elle vous réserve bien des surprises, vous recevrez des coups, peut-être, mais cela ne fait jamais peur à un lutteur.

Vous êtes à la tête des vainqueurs de demain. Veillez surtout

à rendre plus de coups que vous n'en recevrez. Mais sachez que dans votre vie de lutteur, vous aurez de grandes joies. C'est dans les succès contre la misère et la guerre, en allégeant la peine de vos frères, que vous puisez les plus grandes jouissances de la vie.

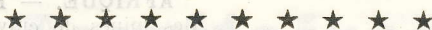
Qu'allez-vous faire demain, aujourd'hui, tout de suite, pour remplir votre tâche avec honneur? C'est là que nous voulons essayer de vous aider.

Si j'étais à votre place, je commencerais par m'efforcer avec mes camarades du bureau et du Conseil syndical de bien connaître la situation dans les entreprises sur lesquelles rayonne mon syndicat. Je m'efforcerais de savoir combien gagnent les travailleurs, non en général, mais par catégorie, de savoir quelles sont les brimades dont ils sont victimes et, quelles sont les petites revendications autres que celles de salaires, par exemple, l'eau à leur disposition, les moyens de transport, les conditions de travail, etc., etc.

Ce faisant, toujours avec la participation de tout le bureau et de tout le Conseil syndical, je porterais mes efforts sur l'organisation du syndicat. J'entends par là, l'organisation de

(Suite page 8)

# Nouvelles d'Outre-Mer



## DAKAR

Les mois de janvier et février 1951 ont été marqués par une grande effervescence dans les entreprises de Dakar. Dans plusieurs entreprises, par des débrayages limités, les travailleurs ont imposé la réintégration de responsables syndicaux arbitrairement licenciés.

D'autre part, devant la montée vertigineuse des prix, l'Union des Syndicats a appelé les ouvriers à l'action pour revendiquer une augmentation de salaires.

Les travailleurs des Etablissements Pétersen, A.C.D., de la Manutention africaine, des Huileries Corps Gras, des Huileries Alminco, des Huileries Copti, ont fait une grève de 24 heures, les 26 et 29 janvier. Devant ces mouvements, l'Administration a dû fixer d'urgence le salaire minimum garanti à 20 fr. 60 de l'heure, ce qui accorde une augmentation de 11,52 %.

Bien entendu, les travailleurs dakarois ne considèrent l'augmentation ainsi arrachée que comme une prime d'attente et ils poursuivent la bataille pour obtenir une revalorisation générale des salaires au moins équivalente au taux actuel de la hausse des prix qui est de 30 %.

## ALGERIE

● Les dockers de Bône ont refusé de charger le San Marco à destination du Viet-Nam.

Une fois de plus, le 23 février, les dockers bônois (professionnels et occasionnels) se sont placés à l'avant-garde de la lutte pour la Paix en refusant de charger des marchandises destinées au Corps expéditionnaire français au Viet-Nam.

● Contre la dissolution de la F.S.M. et pour la hiérarchisation des salaires, 800 mineurs de Miliana (Zaccar) ont débrayé pendant deux heures, le 30 janvier 1951.

● Grève des travailleurs de l'Etat et des hospitaliers.

Les travailleurs de la plupart des établissements ont débrayé le 2 février pour exiger l'application des conclusions de la Commission paritaire des salaires.

Les travailleurs de l'Etat ont obtenu un premier succès et leurs salaires ont été augmentés de 13 %.

● Les ouvriers des chaussures Ronda luttent depuis sept semaines.

Depuis le 15 janvier les ouvriers des chaussures Ronda à Alger, sont en grève pour l'augmentation de leurs salaires. Ils luttent avec courage, soutenus par les autres travailleurs.

● Les dockers algériens veulent faire respecter leur droit de grève.

Les ouvriers dockers du port d'Alger, à l'unanimité, ont cessé le travail le 16 février, de 9 h. 30 à 10 heures, pour protester contre les provocations montées à l'égard de leurs dirigeants syndicaux, Guénatri et Boualem, par les patrons acconiers et l'administration, dont les agissements s'inspirent des décisions prises à la réunion qui s'est tenue à Marseille sous les auspices de l'Internationale « jaune ».

Les patrons ayant pratiqué un lock-out en signe de représailles, un vaste mouvement de protestation s'est élevé.

L'Union des Syndicats C.G.T. de l'Algérois, l'Union Algérienne des hospitaliers, les municipaux d'Alger, les syndicats des métaux, des gaziers et des électriciens, des cheminots, des traminots, ont fait entendre leur voix.

Les dockers de Philippeville ont débrayé une heure en signe de solidarité avec leurs camarades d'Alger.

## TUNISIE

● Grève d'avertissement des mineurs, des déchargeurs de céréales et des travailleurs de l'Etat.

95 % des mineurs de Moularès ont déclenché une grève de 24 heures pour réclamer le retour aux normes primitives, une augmentation des salaires, le relèvement du taux des allocations familiales et le réembauchage des ouvriers licenciés.

D'autre part, les mineurs de Sakiet-Sidi-Youssef ont arrêté le travail lundi 19 février toute la journée pour protester contre les brimades dont sont l'objet les mineurs : licenciements, mises à pied, etc.

De leur côté, les ouvriers déchargeurs des céréales de Tunis ont fait grève pour exiger l'application de l'augmentation des salaires à 17 %.

● Grèves unanimes à Ferryville.

Mardi 30 janvier, à l'appel des syndicats U.S.T.T., U.G.T.T. et F.O., 90 % des travailleurs de l'Arsenal de Ferryville-Bizerte avaient débrayé de 16 à 17 heures.

Mercredi 7 février, 97 % des travailleurs de l'Arsenal se remettaient en grève de 15 à 17 heures. Tous les travailleurs unis, sans distinction, quittaient les ateliers et bureaux.

A l'appel de l'U.S.T.T., deux grandes réunions eurent lieu à Ferryville et à Bizerte, où d'importantes décisions furent prises :

1. proposition aux syndicats U.G.T.T. et F.O. de la constitution d'un « Comité d'union et de lutte pour les 17 pour cent » ;

2. vote de 8 heures de grève à réaliser par fraction de 2 heures.

Pour soutenir la lutte légitime des travailleurs de l'Arsenal, de nombreux commerçants de Ferryville, à l'appel du syndicat U.S.T.T., ont fermé leurs boutiques pendant la grève.

Le 23 février, plus de 3.000 travailleurs de l'Etat, de l'Arsenal de Ferryville (U.S.T.T., U.G.T.T. et F.O.) ont observé à nouveau un arrêt de travail d'une heure pour réclamer l'application de l'augmentation de 17 % prévue par le décret du 8 décembre 1950. Ils ont été imités par les travailleurs de l'Etat de Kassar Saïd, de la Kasbah et de Forcemol, au nombre de 450.

Notre camarade Jacques N'Com, Secrétaire général de l'Union des Syndicats du Cameroun, vient d'être cruellement éprouvé par la mort de son fils. Nous lui adressons l'expression de notre vive sympathie, et tenons à lui dire la part que nous prenons à sa peine.

## MAROC

Réunie le 4 février 1951, la Commission Exécutive de l'Union générale des Syndicats Confédérés du Maroc a voté la très importante résolution que voici :

## 1° Attachement à la F.S.M.

La C.E. élève une énergique protestation contre le coup de force du gouvernement français à l'égard de la Fédération Syndicale Mondiale.

La C.E. souligne qu'en même temps le gouvernement français tolère et protège les criminelles provocations des diviseurs de l'Internationale Jaune, notamment à Marseille et à Oran.

La C.E. renouvelle son attachement inébranlable à la F.S.M. seule internationale syndicale vraiment libre et indépendante, reconnue et accréditée par les Nations Unies, luttant pour l'indépendance des peuples et la libération des travailleurs du monde entier de l'exploitation capitaliste.

## 2° Contre la hausse du coût de la vie, pour l'augmentation des salaires.

La C.E. appelle tous les travailleurs à lutter sur le plan de l'entreprise, contre l'exploitation dont ils sont victimes, pour l'amélioration de leurs conditions d'existence. Elle invite toutes les organisations syndicales à organiser les protestations contre la hausse du coût de la vie, pour l'augmentation immédiate des salaires. Elle souligne qu'en dépit des augmentations des denrées essentielles que l'Administration tolère ou provoque, les salaires restent bloqués et sont même bien souvent inférieurs au minimum légal (34 fr. 60 de l'heure à Casa) alors que les profits capitalistes ne cessent de croître.

## 3° Contre un syndicalisme résidentiel, pour le droit syndical sans restriction.

La C.E. s'élève avec vigueur contre les projets de la Résidence d'octroyer un droit syndical, étrié, administratif et au seul service des colonialistes — suite des « corporations », du B.M.T. et autres organismes résidentiels...

Les travailleurs veulent le droit syndical, sans restriction, le libre choix des dirigeants étant l'affaire des syndiqués eux-mêmes.

## 4° Contre les provocations colonialistes.

La C.E. alerte les travailleurs sur les préparatifs de provocation que voudraient monter les impérialistes, cherchant par des manœuvres et des pressions à diviser le peuple marocain. Elle les appelle à être vigilants et à renforcer leur unité pour déjouer les projets de la Résidence qui voudrait ralentir la marche en avant de la classe ouvrière unie aux patriotes et aux démocrates.

## 5° Union et lutte, conditions de la victoire.

La C.E. rappelle que la lutte des travailleurs pour de meilleures conditions de vie et pour les libertés, sera menée avec d'autant plus d'efficacité, qu'ils renforceront leurs organisations syndicales au sein de l'U.G.S.C.M.

## « Je viens d'être élu secrétaire d'un Syndicat »

(Suite de la page 6)

sections syndicales dans les entreprises groupant un certain nombre de travailleurs, avec un secrétaire, un ou plusieurs collecteurs qui ramasseraient les cotisations pour les verser au trésorier, et un bureau. Je veillerais à ce que ces sections syndicales réunissent les ouvriers pour examiner avec eux ce qu'ils désirent et quelles sont les revendications à poser à la direction. Il faut être très attentifs à toutes ces revendications, dès que l'une semblera générale, le syndicat devra s'en emparer et sans gêner l'action dans l'entreprise, mais en l'appuyant il mènera campagne et fera les démarches nécessaires pour la faire aboutir.

Je m'occuperais aussi des catégories de travailleurs, en premier lieu, des plus nombreuses, et je proposerais que chaque membre du bureau ou du conseil suive de près l'une d'elles : les manœuvres, les employés aux écritures, les plantons, tels ou tels professionnels, etc.

Ainsi on fera progresser le syndicat en organisant l'action des ouvriers et l'on apprendra à les diriger en même temps qu'ils apprendront à lutter.

Au travail, écrivez-nous et nous y reviendrons.

A. TOLLET.

# Nouvelles du Monde

**AFRIQUE. — Rhodésie :** Les 20.000 travailleurs africains des mines de cuivre de Lusaka viennent de remporter une importante victoire. Devant leur menace d'entrer en grève, la direction des mines a dû augmenter les salaires et accorder un « bonus » qui absorbera 100.000 livres sterling par an.

**AFRIQUE DU SUD. —** Le Gouvernement sud-africain a accordé la permission à toutes les Compagnies minières du Rand d'extraire du minerai le dimanche. Le travail du dimanche sera autorisé aussi dans les usines de traitement.

Il s'agit là d'une aggravation de l'exploitation des travailleurs africains qui dans ce pays sont officiellement considérés comme des bêtes de somme par le gouvernement raciste du Docteur Malan. En Afrique du Sud, par exemple, on a construit des camions-cages destinés à transporter les ouvriers contraints au travail dans les mines.

**GOLD COAST. —** Devant l'essor du mouvement des masses, le Gouvernement britannique a été contraint de procéder à des élections en vue de désigner des représentants à une Assemblée Nationale du pays. Bien entendu la minorité seulement des représentants est élue, la majorité étant choisie directement ou indirectement par le Gouvernement.

Le vote a eu lieu début février. C'est le « Parti de la Convention du Peuple », présidé par le Dr N'Krumah, qui a remporté une éclatante victoire. Ce Parti réclame une large autonomie de la Gold Coast. Le Dr N'Krumah emprisonné à Accra, a été libéré par les autorités britanniques après ce succès.

**ASIE. — Pakistan :** Le Secrétaire général de la Fédération syndicale du Pakistan, Mohamed Ibrahim, est en prison depuis des mois. On lui fait subir les plus odieux traitements.

Pour arracher sa libération, les ouvriers du Punjab viennent de décider de présenter sa candidature aux élections du Parlement.

Le cas du camarade Ibrahim est un exemple parmi des milliers de la férocité avec laquelle la bourgeoisie indoue combat la classe ouvrière de l'Inde. Dans ce pays, chaque mouvement ouvrier est réprimé dans le sang et des milliers de militants meurent en prison.

Malgré cela les luttes sont nombreuses. C'est ainsi que les tramotins de Karachi viennent d'obtenir une victoire tandis que les 1.200 dockers de ce port débrayaient le 17 février pour des augmentations de salaires et les congés payés.

**CHYPRE. —** Les travailleurs de cette île de la Méditerranée orientale occupée par les Britanniques, viennent d'envoyer un memorandum au Gouverneur, lui faisant connaître que Chypre ne donnerait pas un seul travailleur pour une armée impérialiste d'agression.

**L'INTERNATIONALE COLONIALISTE. —** La C.I.S.L. demande à participer directement aux plans d'agression des fauteurs de guerre; entre autres mesures, elle suggère l'établissement de plans destinés à faciliter « la migration de main-d'œuvre vers les zones où cela s'avèrerait nécessaire... » Ces migrations étant, bien entendu, destinées à diviser les travailleurs là où leur organisation et leur union forment un front solide contre l'impérialisme et contre la guerre. N'est-ce pas dans ce but que l'on recrute des milliers de travailleurs de la Sierra Léone pour extraire les minerais des îles de Loos en Guinée ?

Le gérant : Paule MAURER

Imprimerie Gutenberg, 17 rue des Cloys, Paris